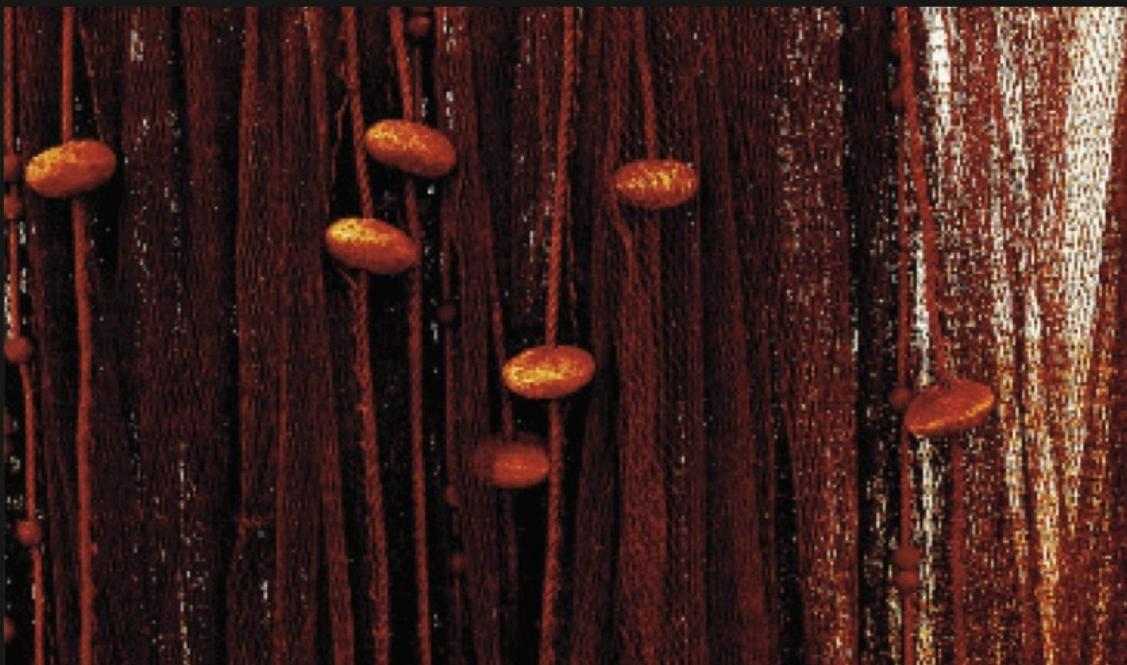


Julie Denouël, Fabien Granjon
Aurélie Aubert

Médias numériques et participation

Entre engagement citoyen et
production de soi



MEDIA
CRITIC

mare & martin

Conclusion

De la participation médiatique à la participation politique

Fabien Granjon

Centre d'Études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation
Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis

Les trois sections de l'ouvrage mettent en lumière, depuis des perspectives théoriques variées, les dynamiques de production de publics, de contenus et de soi dont l'enchevêtrement caractérise les activités de ceux qui, ni professionnels de l'information, ni militants, se mobilisent néanmoins *via* des dispositifs numériques afin de rendre visibles et publics des énoncés qu'ils estiment importants. De leurs initiatives émergent des espaces publics dont la portée première est peut-être de remettre en cause les cloisonnements sociaux qui cadrent habituellement l'accès aux lieux dominants de l'expression citoyenne. Modestes et partiels, ceux-ci font exister des arènes d'information, de commentaires et de discussions qui défient les monopoles de définition et de classement de ce qui doit être connu et débattu. En déplaçant les frontières entre l'amateur et le professionnel, le savant et le profane, le témoin et l'expert, le veilleur et le *gate-keeper*, elles permettent à ceux qui participent à ces divers espaces de prendre connaissance et de débattre selon des modalités alternatives à celles qui prévalent au sein de l'espace public *mainstream*. Les expressions citoyennes autonomes, tout comme les productions du journalisme participatif que l'on a ici passées en revue opèrent ainsi une critique en acte de l'abstraction universaliste qui prévaut à l'exercice de la mise en publicité. Car au sein de la sphère publique médiatique traditionnelle, la possibilité de produire et de publiciser des informations s'avère *de facto* réservée à certains individus (journalistes, experts, politiques, etc.) et se trouve indexée à un *cens caché* (Gaxie, 1978) qui pré-sélectionne ceux qui disposent des ressources sélectives (culturelles, cognitives, sociales, etc.) pour s'y investir.

La production alternative d'information telle qu'elle se donne ici à voir contribue à la diversification des productions médiatiques, à la pluralisation des expressions, ainsi qu'à la multiplication des foyers d'attention. Jouant un rôle modeste de « déchiffrement intellectuel de la complexité du monde » (Rosanvallon, 2008 : 342), d'investigation, d'alerte et d'animation de débats publics, elle révèle surtout la capacité à *prendre part* de personnes qui, dans une position de subordonnés et jugées jusqu'alors incomptables, devaient se contenter de suivre, d'adoubier ou de défaire ceux à qui est censé revenir, par délégation tacite, le droit d'intervenir au sein des espaces médiatiques consacrés (Lippmann, 2008 ; Schumpeter, 1967). *De facto*, les pratiques de production d'information mises en œuvre par les individus que nous avons enquêtés (non-professionnels et ne constituant pas une avant-garde militante) ne sont ni seulement exégétiques, ni seulement judicatoires d'énoncés produits par d'autres. Ce qui les distingue le mieux tient au fait qu'à partir de contributions (*by*)*personnelles*, elles remettent en cause les assignations statutaires au principe de la démocratie délégataire (représentants/représentés) et visent à contribuer à l'émergence d'un public actif, réflexif, enquêteur, faisant l'expérience d'une *participation* citoyenne non-institutionnelle.

Expressions citoyennes autonomes et journalisme participatif, au-delà de ce qui peut les différencier, proposent similairement de *prendre part* à des expériences coopératives d'intérêt général, de réappropriation de la parole publique et s'appuient sur des contributions personnelles apportées au commun par des individus singuliers qui investissent (de) leur personne (Zask, 2011 ; Dewey, 2011a). En retour de cet engagement depuis ce qu'ils sont, les contributeurs témoignent tous des gratifications symboliques qu'ils en retirent et qui apparaissent comme des ressources importantes de la réalisation de soi. Les pratiques qu'ils développent leur donnent l'occasion d'être reconnus pour leurs apports personnels à un agir en commun. *De facto*, la production alternative d'information instruit des expériences qui sont susceptibles de conduire à la reconnaissance d'une « validité sociale » liée à la capacité à « mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif, [...] à intervenir, [à développer] l'expression subjective de sa différence » (Blondiaux, 2008 : 89). Elle donne ainsi « l'occasion d'un rapport à soi [et aux autres] renouvelé » (Zask, 2011 : 91) en ce qu'elle permet de réarmer les « prenants-part » dans leur capacité à se projeter comme individus aptes à défier les pouvoirs institutionnels et à construire des espaces autonomes en marge de la sphère publique traditionnelle.

Aussi peut-on faire l'hypothèse que cette forme d'*empowerment* (Bacqué, Biewener, 2013) serait susceptible de contribuer à modifier le rapport qu'entretiennent les « prenants-part » au politique qui, comme le suggère Blondiaux, tiendrait à « une exigence croissante d'inclusion et de transparence » qui, portée plutôt habituellement par des mouvements sociaux serait là le fait d'« individus [initialement] isolés qui revendiquent une autonomie par rapport au système politique [et médiatique] institutionnel[s] » (Blondiaux, 2008 : 82). Si ces expressions citoyennes autonomes ont une portée effective, celle-ci tient évidemment, à ce qu'elles produisent, mettent en visibilité et en débat. Elles développent des activités critiques qui permettent de dévoiler, de révéler, d'organiser une plus grande réflexivité et donc de donner aux citoyens de quoi pouvoir se penser comme partie prenante d'une totalité considérée comme telle et par rapport à laquelle ils se sentirait moins extérieurs. À leur manière, ces initiatives participent ainsi à un « travail d'objectivation du monde » qui est également une « entreprise de subjectivation permettant à des sujets politiques de se découvrir » (Rosanvallon, 2006 : 313). Parce qu'elles font rupture avec certaines habitudes d'agir et de penser ajustées aux citoyennetés bridées des démocraties formelles, elles sont à même de « suggérer » par des expérimentations singulières (Dewey, 2001), la potentialité d'un changement dispositionnel, de penser des transformations plus amples et ainsi de contribuer à la construction de mobilisations susceptibles de peser sur le réel. Aussi, nous souhaiterions clore cet ouvrage en insistant sur trois phénomènes de mobilisation informationnelle qui, s'ils ne sont pas directement en lien avec le type d'expressions citoyennes autonomes et participatives dont nous avons abondamment traité dans les pages précédentes, en sont en quelque sorte des prolongements dans le domaine de l'action collective et de l'agir politique.

De la sousveillance

En premier lieu, nous voudrions insister sur le fait que les dynamiques de contre-expertise semblent aujourd'hui vouloir se prolonger dans la revendication de plus en plus affirmée du mouvement *open data*, lequel souhaite voir les institutions ouvrir et rendre publiques leurs données, afin qu'elles soient soumises à la vérification des citoyens/internautes. Si le principe des données ouvertes peut-être identifié comme venant du champ scientifique et notamment des travaux de Robert K. Merton s'agissant des conditions nécessaires à l'innovation scientifique, il est aujourd'hui également défendu par des opérateurs privés qui considèrent

que l'exploitation du secteur de l'information publique peut conduire à l'émergence de nouveaux marchés particulièrement rentables, mais aussi par des élus, des citoyens et des militants, lesquels constatent que les pouvoirs publics conservent trop souvent les données par devers elles, alors que leur mise à disposition pourrait constituer un moteur d'accroissement du bien commun et de la régulation démocratique (cf. par exemple la campagne « *Mash the State* » au Royaume-Uni). Le président Obama en a fait par ailleurs l'un des axes forts de sa politique de gouvernance. Depuis juin 2009, statistiques et données publiques de l'État fédéral des États-Unis ont vocation à être mises en ligne et à disposition de tous via le site data.gov, portail permettant de trouver, trier, télécharger et manipuler les données publiques (un millier de bases de données disponible lors de son lancement – Peugeot, 2010 ; Peugeot *et al.*, 2010). La dynamique lancée par l'administration Obama a trouvé des échos en Europe à travers la politique d'ouverture des informations sur les dépenses de la Chambre des communes anglaise, qui a permis aux journalistes et aux blogueurs de dénoncer des abus. Il s'incarne également, en France, dans la naissance du site nosdéputés.fr, initiative citoyenne permettant de connaître dans le détail les activités des parlementaires français (site jumeau du theyworkforyou.com britannique) et dans l'ouverture du site data.gouv.fr.

« Ouvrir les gouvernements » est aussi l'un des projets-slogans de WikiLeaks, dispositif cofondé fin 2006 par Julian Assange, financé un temps par le groupe de hackers berlinois Chaos Computer Club et qui s'est fait connaître en donnant de la visibilité à des documents qui n'avaient pas vocation à être produits publiquement. Ces informations confidentielles sont apportées au site par des internautes anonymes (appelés des « sonneurs d'alarme » – *whistleblowers*) et dès 2007, plus d'un million de documents avaient été ajoutés à la base de données. Suivi fin 2010 par près d'un million et demi de fans sur Facebook, WikiLeaks s'est construit une solide notoriété internationale, notamment suite à la mise en ligne d'une vidéo (*Collateral Murder*) tournée à Bagdad, montrant un hélicoptère américain abattant des civils, puis de documents militaires compromettants et enfin en permettant la révélation de plus de 250 000 télégrammes diplomatiques envoyés au siège du département d'État des États-Unis et aux missions diplomatiques américaines. Allié à de grands quotidiens nationaux (*New York Times*, *The Guardian*, *Le Monde*, *El País* et *Der Spiegel*), les câbles ont été confiés à une équipe internationale de journalistes afin qu'ils travaillent à la sélection, à l'analyse, à la mise en contexte, à l'anonymisation et à la publication des documents. Cet « art de la fuite » qui est au fondement d'autres sites comme Cryptome, OpenLeaks, Al Jazeera Transparency Unit, LocaLeaks, etc., est une mise à mal de la tradition du pouvoir discrétionnaire d'Etat, du principe de la confidentialité diplomatique et plus généralement de l'opacité, auxquels WikiLeaks oppose une politique de la *transparence* (« tromper les conspirations »), du droit de savoir et de l'intérêt général finalement assez proche des caractéristiques de la *publicité* chez Habermas, laquelle s'oppose « à la politique du secret [...], s'efforce de soumettre personnalités et problèmes à la discussion publique, et [fait] en sorte que les décisions politiques fussent révisables devant le tribunal de l'opinion publique » (Habermas, 1993 : 209). Mais cet art de la fuite est aussi l'expression d'une volonté de réarmer « l'opinion publique » et d'augmenter la capacité de pression des citoyens ordinaires (encore trop souvent considérés, notamment dans la longue tradition libérale comme incomptents, instables et incapables), logique agonistique à laquelle il semble effectivement judicieux (et Assange ne s'y est pas trompé), d'associer les médias dominants pour en augmenter l'efficacité (cf. plus récemment l'enquête sur les paradis fiscaux menée par l'ICIJ – International Consortium of Investigative Journalists –, ou les révélations faites par Edward Snowden au *Guardian* et au *Washington Post* sur les programmes secrets de surveillance de la NSA – Agence Nationale de

Sécurité/USA). Il s'agit là d'une forme de la vigilance démocratique que l'on pourrait qualifier avec David Brin (1998), Steve Mann *et al.* (2005) ou Jean-Gabriel Ganascia (2010) de *sousveillance* (*watching from below*) dans la mesure où celle-ci est exercée par la « société civile » sur les institutions (*surveilling the surveillers*) et se fonde non sur l'amateurisation des producteurs d'information, mais sur celle des informateurs, poursuivant ainsi la remise en cause des frontières entre informants et informés, interprétants et interprétés, représentants et représentés.

De plus en plus, un travail de contrôle et de surveillance des activités des puissants s'opère notamment sous la forme d'un nouveau « journalisme de données ». Le principe du *data journalism* s'appuie également sur la possibilité de traiter des informations issues de bases de données. Né dans les années 1960 aux Etats-Unis, il renaît aujourd'hui de ses cendres, eu égard aux potentialités technologiques ouvertes par le numérique. Si quelques acteurs situés aux marges du champ journalistique ont réussi à asseoir une activité pérenne de ce type (le projet Chicagocrime d'Adrian Holovaty, ProPublica, Texas Tribune, etc.), ce sont surtout les médias les plus centraux qui ont innové en la matière (*Reuters*, *Washington Post*, *The Economist*, etc.). Simon Rogers responsable du Data Blog du *Guardian* (journal ayant donc collaboré avec WikiLeaks sur l'affaire des Warlogs concernant la guerre en Afghanistan et en Irak, ainsi que sur celles des câbles diplomatiques états-uniens) publie par exemple sur ce site des informations sous forme de données brutes dont les publics peuvent se saisir et, parallèlement, anime un service d'exploitation de ces données destinées cette fois aux journalistes de la rédaction. En France, Owni a, durant trois ans (d'avril 2009 à décembre 2012), fait figure de fer de lance, en proposant un dispositif de production constitué, certes de quelques journalistes, mais surtout de plusieurs centaines de blogueurs (« un réseau de vigies européennes ») auxquels étaient venus s'ajouter des développeurs, des designers, des étudiants, etc. (Dagiral, Parasie, 2011). Le site était développé en *open source* et les documents proposés en ligne étaient sans publicité, sous licence *creative commons* et se composaient de contenus multimédias parfois enrichis d'API (*Application Protocol Interface*) de visualisation, de *mapping* ou de *data mining* permettant une manipulation des informations par le lecteur, lequel pouvait aussi les annoter et les commenter. Owni affirmait ainsi s'opposer à un « journalisme de magistère » (*gotcha journalism*) pour y préférer un « journalisme augmenté », « de liens », « en réseau », « de suivi », reposant sur le principe du *crowdsourcing* s'agissant de la collecte d'informations et de témoignages, un traitement approfondi des données (investigation et suivi des enquêtes) et une restitution interactive s'appuyant sur les innovations numériques.

Réseaux et action collective

Une autre manière de considérer le rôle que peut jouer la production d'expressions citoyennes autonomes au sein de l'espace public est de l'envisager en lien avec l'action collective et les mouvements sociaux. Certaines des mobilisations informationnelles qui se déploient dans l'univers du Web participatif semblent épouser des formes relativement inédites dans la mesure où, d'une part, elles se présentent comme le résultat d'un processus d'accrétion dont la nature est numérique, et d'autre part, elles s'actualisent dans des mobilisations sociales qui investissent la rue et visent des changements politiques importants. Internet produit des collectifs sensiblement différents de ceux qui émergent dans le monde *offline*, même si, bien évidemment, il accueille également des mobilisations collectives préexistant à leur version numérique et dont les formes sont *de facto* beaucoup plus traditionnelles. C'est par exemple le cas des campagnes pétitionnaires (e.g. en France, contre les projets de prévention de la délinquance ou encore de création de la base de données

Edvige) dont le succès rapide tient pour beaucoup à la force virale tirée de la mise en réseaux des organisations et de leurs « publics » (Granjon, Torrès, 2012). Mais c'est aussi par la production de solidarités électives dans le contexte d'une individualisation expressive qu'Internet construit des formes politiques alternatives plus inattendues, prenant forme d'abord sur la Toile et ne trouvant de débouchés « réels » éventuels que dans un second temps. Tout semble alors se dérouler *a contrario* des étapes du processus traditionnel de formation des communautés d'action de l'espace public traditionnel. Les opérations d'intéressement, de sélection, d'agrégation, de coordination et de légitimation qui conditionnent habituellement la construction de collectifs citoyens mobilisables dans l'action apparaissent moins nettement comme des préalables. Si elles se présentent toujours comme les actes indispensables à la constitution et à l'organisation de minorités actives, elles ne préemptent plus le rassemblement des individus, lequel devient premier et ouvre les conditions de possibilité à une action collective concertée. En d'autres termes, la mobilisation de l'action n'est plus une opération de construction formelle essentiellement additive, mais épouse plutôt les formes d'une démarche soustractive où il s'agit moins de construire par le nombre (agglomération) que de tamiser de la masse des contenus et des individus (différenciation), les éléments susceptibles de faire sens, de se reconnaître et d'œuvrer à une cause commune. S'agissant des mobilisations informationnelles et donc des contenus d'information en ligne, ils sont d'abord publiés, puis filtrés et hiérarchisés par les autres internautes : « nos outils sociaux font sauter les obstacles à l'expression publique et les goulots d'étranglement qui caractérisaient les médias de masse. [...] Le paysage des médias se transforme du fait de la communication et la publication personnelles qui rassemblent maintenant des fonctions qui jusqu'alors étaient séparées. Une des conséquences est de briser le principe du filtre des professionnels séparant le bon du mauvais avant publication ; aujourd'hui ce filtrage devient social et se déploie *ex post* » (Shirky, 2008 : 55-81).

Aussi, les communautés en ligne sont-elles plus électives et fondées sur le partage de convictions communes qui ne sont pas toujours données *a priori*. Elles résultent moins du modèle traditionnel de la communauté de destin ou d'appartenance qui présuppose, chez les individus, l'existence préalable d'une valeur ou d'un attribut incorporé à leur personne ou à leur engagement. Le processus de normalisation qui implique que les sujets rassemblés adhèrent primitivement à un système de références qui les rassemble en un *Nous*, tout en les distinguant de ceux qui précisément ne s'y rallient pas, ne disparaît à l'évidence pas, mais tend plutôt à s'appliquer *a posteriori*. La cohésion structurelle des mobilisations en ligne relève donc moins d'un phénomène d'adhésion que d'un attachement électif plus lâche et plus ouvert qui cadre de manière nettement moins serrée les droits d'entrée et de sortie. Si la mobilisation s'appuie toujours sur des acteurs plus ou moins déjà organisés et entretenant des liens entre eux, elle intègre aussi plus facilement des personnes inorganisées, non-encartées, plus isolées, mais participant de réseaux de sociabilité numériques qui sont justement susceptibles de les rapprocher sans les affidés et de leur épargner des contraintes organisationnelles. La plupart des grands collectifs d'Internet (communautés virtuelles, épistémiques, SNS, etc.) sont fondés et/ou sont la conséquence d'interactions plus opportunistes dont la prémissse tient à l'exposition par les individus de leur identité, de leurs opinions, de leurs activités ou de leurs productions. Ils se présentent donc davantage comme des espaces d'agrégation et des structures diffuses produisant du collectif plutôt que comme des organisations éminemment structurées. L'identité, ainsi que le sens du collectif émergent du processus de construction sociale des activités en ligne. C'est ici l'action conjointe, *in progress*, qui définit la signification du projet et la forme qu'il prend à un moment donné.

Les sujets commencent par rendre publics leurs intérêts expressifs et d'autres se saisissent de ces prises qui leur sont offertes pour débuter des interactions avec eux. Cette dynamique conversationnelle facilite notamment le contrôle que les individus entendent exercer sur leur engagement qu'ils estiment pouvoir être révisable et discontinu, assumant par là-même la menace attenante qui pèse alors sur l'existence des projets auxquels ils participent. Ces engagements symboliques numériques qui viennent ainsi s'ajouter au répertoire des formes empiriques de la protestation collective décrivent une *volonté de participer* (Klandermans, 1984) qui tranche avec les modalités d'engagement relevant de la remise de soi à une organisation. Les identités individuelles des participants ne sont pas annexées par une entité organisationnelle qui les surplomberait et les subsumerait, mais constituent, *a contrario*, des prises essentielles à partir desquelles peuvent prendre forme et se renforcer des engagements dont on considère qu'ils doivent servir une cause, mais aussi participer de la réalisation des personnes qui s'y livrent (*individuation*). À l'instar de ce que Michel Peroni décrit comme étant une des caractéristiques des formes contemporaines de militantisme, les collectifs en ligne ne sont pas des « espace[s] de totalisation de l'expérience et [de] l'engagement » (Peroni, 2005 : 5). Ce sont, ici, des « acteurs individus concrets » (Ion, 1997), reconnus dans leurs singularités de sujets, qui s'associent et se tournent vers une forme d'action collective en réseau, laquelle ne se présente plus comme une donnée initiale, mais comme le résultat de ce qui est produit collectivement.

C'est, en partie, le tissu d'engagements dans lequel les sujets se laissent prendre qui contribue à leur révéler certains intérêts ou certaines causes qu'ils ne savaient ou pouvaient formuler initialement. Les engagements dans la pratique se laissent ainsi portés par les interdépendances suscitées par la mise en visibilité des individualités. Il faut toutefois noter que ce n'est qu'en de rares occasions que ces coopérations (au terme d'un long travail de consolidation et de renforcement des liens entre les participants) font apparaître des normes et des valeurs que les acteurs endosseront comme attributs identitaires en s'engageant explicitement dans la prise en charge de tâches collectives. C'est sur ce principe que les formes sociales les plus novatrices d'Internet, le logiciel libre, Wikipédia, les *creative commons*, les API ouvertes, etc., se sont développées pour fabriquer des biens communs à partir d'engagements hétérogènes et bien souvent erratiques. Même si, et il faut le souligner, les mobilisations sur Internet s'appuient évidemment sur des trajectoires personnelles (voire des carrières militantes) qui ont été marquées par des formes de socialisation politique préalables, les capacités offertes par le réseau permettent une plus grande diversité et une plus large distribution des causes et des publics susceptibles de se mobiliser (Thireau, Linshan, 2005 ; Arsène, 2009 ; Gunkel *et al.*, 2012 ; Najar 2013 ; Cammaerts *et al.*, 2013 ; Milan, 2013).

De la politisation de la technique

Enfin, nous voudrions terminer en attirant l'attention sur une dernière évolution des mobilisations informationnelles qui, au-delà de l'espace public médiatique et de l'espace des mouvements sociaux (Mathieu, 2012), tendent également à investir le champ politique. L'exemple des partis pirates est à ce titre exemplaire. En 2006, Rickard Falkvinge créé en Suède le Piratpartiet. À peine trois ans après, le Parti pirate suédois devient le troisième parti politique en nombre de membres et sa fraction étudiante, le Ung pirat, l'organisation de jeunesse la plus importante du pays, avec plus de 20 000 encartés. Lors des élections européennes de juin 2009, Christian Engström, son vice président (ancien militant de l'organe libéral Parti du peuple), rentre au parlement européen avec Amelia Andersdotter qui devient elle aussi eurodéputée, donnant ainsi une crédibilité élective à un mouvement qui n'était

jusqu’alors autrement perçu que comme une initiative incongrue visant surtout à publiciser les démêlés judiciaires des fondateurs du site de partage de *torrents* : The Pirate Bay. D’autres partis pirates vont alors voir le jour et se fédérer, en 2007, au sein du Parti pirate international qui compte aujourd’hui plus d’une trentaine d’adhérents et presque autant de groupes sympathisants ou observateurs dont certains ont réussi à obtenir des mandats électifs : en Allemagne, en Autriche ou en Islande où ils occupent plusieurs sièges au sein des parlements régionaux ou nationaux.

Le Parti pirate français est fondé la même année que son homologue suédois, à la veille du vote de la loi relative au droit d’auteur et aux droits voisins dans la société de l’information – DADVSI (Deschamps, 2012). En sus de ses revendications « historiques » liées au libre accès au savoir et à la culture, le Parti pirate milite pour la défense des droits de l’homme et des libertés civiques, pour l’indépendance de la justice, pour la transparence de la vie politique, l’ouverture des données publiques, la neutralité du Net, etc. Il s’oppose notamment à la création de la Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet (HADOPI), ainsi qu’aux lois d’orientation et de programmation pour (la performance de) la sécurité intérieure (LOPSI et LOPPSI2) et plus largement dénonce les projets de loi et accords de type SOPA, PIPA, ACTA, etc. Inexistant sur l’échiquier politique français, peu médiatisé et n’ayant aucun élu, le Parti pirate français ne compte à ce jour que quelques centaines d’adhérents. Son activité la plus visible est numérique avec la constitution de communautés importantes en ligne (IRC, forums, listes de diffusion) et notamment sur les principaux sites de réseaux sociaux (Facebook, Twitter) dont ils critiquent par ailleurs les politiques de gestion de la vie privée de leurs utilisateurs.

Les objectifs du Parti pirate tiennent donc pour l’essentiel à la défense du droit d’expression (en ligne) et vise à s’opposer à toutes les politiques numériques, notamment commerciales et étatiques, permettant de brider, d’une quelconque manière, la liberté de créer, de produire, de diffuser et de s’approprier toutes formes de contenu symbolique. Les monopoles privés, les lobbies industriels, les droits d’auteur, les dispositifs de gestion numérique des restrictions (DRM), le principe du copyright, le dépôt de brevets sont ainsi reconstruits au profit d’un usage libre et non commercial des « œuvres » et d’un développement des réseaux *peer to peer*. Quand certains pensent avec Proudhon que « la propriété *intellectuelle* c’est le vol », d’autres envisagent plutôt une réforme de ses composantes (droit d’auteur, droit des marques, etc.). Le droit à la vie privée est également farouchement défendu. Le fait que la valeur des services repose toujours davantage sur la contribution active des internautes et notamment sur leur expressivité invite le Parti pirate à insister sur les problèmes d’intrusion dans la vie privée, de croisement des informations et de fichage des personnes par des puissances tutélaires, lesquelles disposent plus que jamais des technologies leur permettant de bafouer certains principes de liberté publique (à l’instar des programmes de surveillance comme Echelon et plus récemment Prism). Conservant toute sa pertinence, notamment au regard des politiques sécuritaires qui sont aujourd’hui menées par la plupart des sociétés occidentales (lutte antiterroriste « globale », répression des mouvements sociaux, gestion des flux migratoires, etc.), ainsi que par rapport aux usages de technologies permettant de renforcer le contrôle des espaces publics (puces RFID, biométrie, vidéosurveillance, géolocalisation, etc.), le développement des épanchements de soi et des interactions sociales en ligne enjoint également à prêter attention aux activités de conservation et d’exploitation commerciales des traces spontanément produites par les internautes (parcours Web, recherches, adresses IP, etc.), et des informations sciemment publicisées par ces derniers, c’est-à-dire les données qui se trouvent au centre des contenus et des services du Web 2.0.

Mais au-delà de ces revendications qui ne sont pas tout à fait inédites, les activités des partis pirates nous semblent intéressantes à plusieurs titres. En premier lieu, elles relancent, à l'ère du numérique, de la dématérialisation, de l'abondance et de la prolifération des contenus symboliques, les revendications qui avaient été portées par certaines mobilisations plus anciennes quant à la liberté d'expression et la circulation des contenus informationnels (Cardon, Granjon, 2010), que le slogan « *Let data flow* » du réseau Telecomix incarne bien. Ce combat pour la production et la diffusion de contenus immatériels libres de droit et le partage de l'information, de la culture et de la connaissance rentre par ailleurs en résonnance avec les mouvements des *hacklabs* et *fablabs* (Gershenfeld, 2007) qui ont, eux aussi, le mérite de reposer à nouveaux frais, depuis une perspective technocentrale, la question de l'appropriation des outils de production et de l'autogestion dont on constate qu'elle s'arrime naturellement à la lutte pour les droits et libertés fondamentales. À leur manière, les partis pirates posent des questions qui permettraient de réintroduire des problématiques autour des rapports techniques et des rapports sociaux de production, de la propriété lucrative, de la forme marchandise, de la valeur d'usage, du travail abstrait, ou encore du piratage de la valeur opéré par la capitalisme (Lessig, 2008), autant de thématiques qui mettent au cœur de la critique les conventions capitalistes prévalant au sein des sociétés contemporaines, ainsi que leur évolution sous le coup de la numérisation du signe et du développement du travail cognitif (Moulier Boutang, 2007).

Les partis pirates font rentrer la technique au sein du champ politique, certes après d'autres (l'écologie politique, le mouvement des logiciels libres), mais de manière plus évidente, et surtout plus large, en investissant divers espaces politiques nationaux. Leurs initiatives permettent de rapprocher le statut d'utilisateur et celui de citoyen, autant pour ne pas faire oublier aux « hackers » qu'ils sont aussi susceptibles de peser sur les pouvoirs publics, de prendre la place du législateur, que pour faire prendre conscience aux citoyens « ordinaires » qu'ils sont membres d'une société qui se technologise toujours davantage, dimension sur laquelle ils sont invités à poser un regard critique et politique. Aussi, pour certains, la raison d'être des partis pirates serait « d'exprimer des constructions politiques originales, précieuses pour penser un monde qui, parce qu'il est technicisé, est menacé par la dépolitisation » (Auray, 2009 : 173). Placer la technique au cœur de la réflexion politique, c'est insister sur le fait que les technologies ne sont jamais neutres et seulement fonctionnelles, guident les conduites et que, par conséquent, elles devraient être mises sous contrôle démocratique. Fondamentalement, les technologies, qu'elles soient ou non numériques, cadrent les vies des sujets sociaux, les organisent et leur font prendre des chemins particuliers selon les intérêts de ceux qui les ont créées, les possèdent et/ou les régulent. Dans le sillage de la tradition critique, les partis pirates considèrent en quelque sorte que ce n'est que quand « nous comprendrons la nature subordonnée de la position à laquelle nous sommes assignés dans les systèmes techniques [...] que nous commencerons à intervenir au niveau de leur conception en faveur d'une vie qui ait un sens et d'un environnement qui soit habitable » (Feenberg, 2004 : 18-19).

Ce que semble avant tout porter la piraterie politique, c'est donc un combat pour, d'une part, faire comprendre que les technologies sont des formes d'objectivation de valeurs sociales inscrites dans des scripts (des programmes d'action, des codes techniques) qui participent pleinement à l'établissement d'une certaine hégémonie sociale (laquelle n'est la plupart du temps appréhendée que sous ses aspects numériques), d'autre part, légitimer la nécessité de la participation publique à l'innovation technique, et enfin, faire émerger ce que le philosophe

Andrew Feenberg nomme des formes subversives et démocratiques de rationalisation : « dans la nouvelle politique de la technique, les groupes sociaux ainsi constitués opèrent un retour réflexif sur la structure qui les définit et les organise comme des “nous” : “nous”, en tant que patients, utilisateurs de systèmes informatiques domestiques, participants d'une division du travail, voisins d'une usine polluante, nous en sommes les acteurs. C'est cette sorte d'action humaine qui porte la promesse d'une démocratisation de la technique. La politique de la technique préfigure un monde dans lequel la technique, conçue comme un genre de “législation” sociale qui affecte chaque aspect de notre vie, émergera de ces nouveaux types de consultation publique » (Feenberg, 2004 : 80).

Enfin, les innovations politiques des partis pirates témoignent également du renouvellement des procès de politisation par des individus qui, s'ils investissent la forme « parti », envisagent surtout la constitution d'une communauté à partir de leurs expériences et des pratiques sociales qu'ils tirent de leurs usages des technologies numériques d'information et de communication. De manière par trop rapide, on pourrait affirmer que leurs manières de faire viennent d'Internet. Attachés à la figure du réseau qui n'agrège pas, mais réticule des noeuds, ils réinterrogent, eux aussi, la place du sujet dans la constitution d'un *Nous via* le modèle de la connexion dont ils font la forme privilégiée de la constitution communautaire. Et si Internet est évidemment l'endroit où l'émergence de ce type de collectif semble le plus évident, il semble également s'exporter « *in real life* » et influencer d'une nouvelle manière les cadres pratiques de l'action collective (Castells, 2012). On peut en effet penser que les répertoires d'action mobilisés par des mouvements comme les Indignés (le mouvement 15-M), Occupy ou certaines actions de type « *Take the square* » (rappelant les TAZ – *Temporary Autonomous Zone* – d'Hakim Bey), menées lors des printemps arabes (Tunisie, Égypte), d'érable (Québec) ou plus récemment en Turquie (occupation de la place Taksim et du parc Gezi d'Istanbul), empruntent très certainement au réseau et à son parangon Internet (leur couplage fait émerger, selon Castells, des « espaces d'autonomie ») ; pas seulement comme technologies (im)matérielles d'information et de communication, mais également comme technologies intellectuelles susceptible d'organiser une structure oppositionnelle labile dont la principale force tiendrait précisément à cette structure, expression directe de la communauté. Ici, la production des « standards » de la lutte ne sont pas l'émanation d'une instance supérieure et décisionnaire, mais de l'ensemble des membres de la communauté qui ne déléguent pas et s'organisent « spontanément » (Mason, 2012). Pour autant, ces mobilisations citoyennes auto-organisées, suffisent-elles à construire de véritables alternatives politiques durables promptes à mettre réellement en difficulté l'ordre social ?

Par sa présence étendue *via* la place que prennent les TIC dans la vie quotidienne, on peut faire l'hypothèse que les réseaux tendent à devenir des contextes communs de socialisation et penser qu'ils sont à l'origine de dispositions (manières d'agir, de penser, etc.) qui, sans être pleinement nouvelles, s'hybrident à une diversité toujours plus grande de contextes sociaux en ligne et hors ligne et reconfigurent ainsi certaines pratiques sociales au nombre desquelles on compte la création de collectifs et de minorités actives dont certains développent « un projet de mise en justice du monde en réseau » (Auray, 2009 : 168). Quand un candidat du parti pirate français déclare : « nous sommes prêts à travailler avec n'importe quelle formation politique, qu'elle soit de droite ou de gauche, peu importe », sans doute définit-il moins une orientation politique improbablement « neutre » qu'il n'exprime cette disposition à la fois individuelle et collective à faire communauté autour d'objectifs qui se définissent dans et par l'action, c'est-à-dire sans préjuger des orientations préalables des personnes prenant part à l'action sur laquelle ils s'entendent précisément pour agir. Cet hyper-pragmatisme post-

idéologique dont on trouve également trace dans quelques mythologies naïves et marginales de certains altermondialistes ou au sein de mouvements « anti-système » qui ont par ailleurs leur raison d'être (e.g. en Italie, le MoVimento 5 Stelle de Beppe Grillo et Gianroberto Casaleggio), vise avant tout la mobilisation.

Dans le cas des partis pirates, la nécessité de l'agir en commun est assurément emprunte d'une certaine rationalité technique dont ils considèrent qu'elle peut subordonner et assujettir, mais qu'elle peut aussi permettre, quand elle est réticulaire, d'inclure les usagers des technologies en un *Nous* et les habiliter par la participation à ce collectif. Fondamentalement pragmatique, Benjamin Loveluck voit en ce phénomène la déclinaison possible d'une certaine forme de *libéralisme informationnel* : « réarticulation du libéralisme en tant que système politique fondé sur la liberté des échanges, où la mise en commun et l'ordre social se présentent comme une émanation du libre jeu des interactions » (Loveluck, 2013), à l'instar d'Edwige Kacenelenbogen (2013) qui considère dans la geste délibérative une dérive libérale de la démocratie. Pour les partis pirates, le réseau ouvrirait donc, sans nécessairement en garantir le succès, les conditions de possibilité pour les sujets réticulés de définir la forme et la nature des expériences qu'ils comptent mener en commun et offrirait ainsi une possibilité plus importante d'individuation. Plus précisément, les partis pirates semblent considérer que c'est le couplage singulier entre un accord sur un objectif d'action et une structure singulière des pratiques de communication qui serait susceptible d'assurer la « mise en puissance » des personnes et l'émergence de leur intelligence collective. La force du collectif est donc censée être assurée par un accord minimal sur un impératif d'action commune, davantage que sur les fins de cet agir, lequel pourrait ne pas faire nécessairement fond sur une vision partagée et explicite du bien commun. Cette « faiblesse » spontanéiste est notamment palliée en trouvant quelque appui censé être efficient dans des procédures régulatoires technologisées, des structures réticulaires, ainsi que dans d'autres ressources permettant également de réunir « à moindre coût idéologique » (e.g. par l'humour, ou la dérision). Le consensus et le réseau comme principes fédérateurs suffisent-ils pour autant à relever les différents défis d'une politique démocratique de la technique ou le succès de revendications sociales ? Rien n'est moins sûr.

*

Sous-jacente à ces trois formes de mobilisation informationnelle qui prolongent les pratiques alternatives de production d'information se trouve une vision à la fois pragmatique et critique semblant vouloir lier davantage morale et valeurs aux contextes sociaux d'interaction. Ce qui est promu tient à une idée du politique se construisant par l'expérience et l'élaboration de valeurs « chemin faisant » et non uniquement par la mise en conformité à des principes prévalant à l'action. Comme le note Joëlle Zask au sein de la présentation de l'édition française du *Public et ses problèmes* (Dewey, 2001) : « la fin n'est plus "finale", elle est simplement "ce qui est en vue" – provisoire et contextuelle » (Zask, 2001 : 14). Les formes de citoyenneté qui se dégagent de ces diverses initiatives donnent effectivement une part plus importante à l'expérimentation *via* la mise en œuvre d'un agir en commun, d'une unité interactionnelle, dont l'objectif est de conduire à un changement social et existentiel concret. L'assemblage de l'action et de sa finalité continue de toute évidence à être porté par des préalables axiologiques, des valeurs « déjà connues », mais une place plus grande semble néanmoins vouloir être faite à la capacité des individus « à influer concrètement sur les conditions qui les affectent » (Zask, 2001 : 37). C'est d'ailleurs en cela que l'épithète « participatif » convient à la description des expressions citoyennes autonomes, ainsi qu'à celle

des mobilisations informationnelles que l'on vient d'évoquer ; car il souligne la part éthique des sujets dans la conviction qu'ils ont à croire dans un changement que peut faire advenir l'action collective qu'ils initient ou à laquelle ils prennent part (Dewey, 2011a/b).

Il serait toutefois excessif de considérer que la finalité des actions menées n'émerge seulement que de celles-ci. Ce serait là faire peu de cas des dispositions des individus qui structurent leurs engagements et qui sont au principe des fins qu'ils poursuivent. Outre le fait que, du côté du *social scientist* cette représentation exagérément pragmatique de la dialectique moyen/fin peut aisément faire le lit d'un certain déterminisme technique, croire en un agir « en soi » nécessairement créateur peut, du côté des « prenants-part », conduire à d'évidentes méprises quant aux conditions de félicité de l'action collective, à sa portée, ainsi qu'à nourrir quelques candeurs s'agissant des intérêts contradictoires qui peuvent orienter cette dernière. En Egypte, le mouvement de contestation Tamarrod, dirigé contre le gouvernement de Mohamed Morsi et les Frères musulmans, tend ainsi à être présenté par ses instigateurs (et certains journalistes et universitaires) comme un mouvement politique de rébellion, spontané, unitaire, horizontal, porté par le dynamisme d'une jeunesse éduquée, connectée, expérimentant *via* les technologies d'Internet et se défiant des organisations politiques traditionnelles (on retrouve le même diagnostic s'agissant, en général, des révoltes arabes : Castells, 2012 ; Alhassen, Shihab-Eldin, 2012). Outre la tentation de surévaluer le rôle joué par les blogs et autres sites de réseaux sociaux, considérés comme les sources originelles des mobilisations, c'est un fétichisme de l'agir en commun et de la participation qui est ici à l'œuvre, faisant fi, en l'occurrence, de l'influence des anciennes coteries du système Moubarak, de l'armée, ou encore des nécessités géopolitiques pesant sur la mobilisation. Les structures autoritaires qui, à partir de préconceptions éthiques qui leur sont propres, visent à reprendre concrètement le pouvoir, se voient considérées comme en complète extériorité au mouvement de protestation : acteurs auxquels on s'affronte, mais que l'on estime ne pouvoir troubler l'autonomie dudit mouvement.

Malgré ces naïvetés qui relèvent en l'occurrence d'un manque d'expérience dans la conduite de batailles politiques, il reste que les mobilisations sociales, informationnelles, tout comme les expressions citoyennes autonomes dont nous avons présentement rendu compte décrivent de nouveaux espaces d'engagement qui tendent à déplacer certaines des valeurs visant la régulation de la vie en commun (développement d'une culture du débat, de l'indignation, d'un nouveau rapport au politique, etc.). Transformer ces valeurs en dispositions (un *ethos*) nécessite toutefois l'existence de cadres de socialisation durables et favorables à leur incorporation, lesquels ne sauraient être seulement le fruit d'engagements et de mobilisations erratiques se défiant nécessairement des structures traditionnelles de la protestation et de l'espace public. On imagine en effet assez mal que la pleine félicité du « participatif » soit pour l'essentiel indexée aux seuls éléments de cadrage de l'action et douter que l'associationnisme de la « multitude », sa mise en mouvement, la production d'un commun dans l'action soient une solution pérenne de remplacement de la stratégie politique et d'un projet général précis, fondé sur une vision globale du monde. Faire converger durablement les luttes et leurs acteurs, et ce, au-delà des temps forts de la mobilisation et des résistances situées et singulières ne peut se satisfaire d'un idéalisme enjoué considérant que « la véritable transformation a lieu dans les esprits des gens. S'ils [les sujets mobilisés] pensent autrement, s'ils partagent leur indignation et abritent un espoir de changement, la société changera finalement selon leur souhait » (Castells, 2012 : 142). La concrétisation de la critique à plus large échelle ne peut dépendre seulement d'une simple foi dans le changement et l'*émancipation* réelle du plus grand nombre ne peut être rabattue sur le *salut* de quelques-uns,

fusse par l'expérimentation, l'imagination et la recherche toujours située des fins désirées.